



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

Comité Régional de Bourgogne

Assemblée générale du CR de Bourgogne

Le 21 février 2016 à AUTUN.

Présents :

CD 21 : Régis NICOLLE, Jérôme RAVELET.

CD 58 : Patrick DANTAS, Angélique FAUCHER, Pierre KOUZMINA.

CD 71 : Jean Paul BERCHET, Gérard CARRE, Jean-Marc GOURY, Michel JACQUINOT,
Christian SARRE.

CD 89 : Christian FOUCAULT, Gérard GRAVOUILLE, Christian LELOUP,

Excusés : Daniel FORESTIER (CD58), Michel PARMENTIER (CD 21). Eric FAIVRE (CD 21),
Frédéric LINARD,

Le président Gérard CARRE ouvre la séance à 9h10. En accueillant les participants, il évoque les soucis de santé qu'il a rencontrés en fin d'année dernière et remercie tous ceux qui lui ont témoigné leur soutien.

I - Rapport moral 2015 (dressé par Frédéric LINARD)

Adopté à l'unanimité

II - Rapport financier 2015

Jean Marc GOURY nous présente le bilan financier, qui présente un déficit de 595,96 euros, pour un avoir de 2990,21 euros.

Le vérificateur aux comptes, Jean Paul BERCHET, donne quitus au trésorier.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

III - Compte-rendu de l'AG de la FFPSC et de la réunion des présidents de CR

Christian SARRE qui représentait le CR de Bourgogne lors de ces deux réunions fait un compte-rendu succinct des décisions prises par la FFPS. (Régis NICOLLE était également présent à l'AG.)

1°) Nouvelles tranches d'âges imposées par la FIPS : (au 1^{er} janvier de l'année en cours)

- Jeunes : U15, U20, U25 au lieu de U14, U18, U22

- Vétérans : + 55ans au lieu de + 60 ans

2°) Nouveaux découpages géographiques pour les championnats nationaux :

- Pour les 3^{èmes} divisions H Pêche Mixte, Vétérans et Moulinet, Elimatoire Carpe H qui nous concernent : à partir de 2017, ces championnats regrouperont la Bourgogne et la Franche Comté uniquement (correspondant à notre nouvelle grande région). Pour 2016, ce nouveau découpage est déjà applicable pour les Vétérans et la Carpe. En ce qui concerne la pêche mixte et le Moulinet nous restons avec l'Auvergne et le Limousin comme en 2015. Pour la plombée, la 3^{ème} division V regroupe dès cette année : Bourgogne, Franche Comté, Alsace, Champagne Ardenne, Lorraine.

- Vétérans : Pour 2016 nous devons organiser deux championnats régionaux ; le premier comme c'était prévu et le second en fin d'année qualificatif pour 2017.

- Féminines : Création d'une Coupe de France en 2 manches regroupant toutes les candidates à partir des U 18 avec qualification pour le championnat de France en trois manches.

Le championnat de France féminin 2015 a eu lieu en 3 manches de 4 heures sur 3 jours en 2015. (La décision avait été adoptée lors de l'AG 2015 par le vote des CD.)

Pour 2016 un sondage aura lieu parmi les participantes à la Coupe de France Féminines pour ou contre le maintien des 3 manches de 4 heures sur 3 jours.

Pour 2016 la coupe et le championnat auront lieu à Dampierre en Burly.

- 3°) Administratif : La FFPS demande de créer un nouveau Comité Régional avec un nouveau comité directeur et d'entamer les démarches dès le 31 mars 2016 afin également d'obtenir une seule ligne budgétaire régionale. Contact sera pris avec Jean-Claude POINSIGNON (France Comté) pour fusionner nos deux CR. Une réunion pourrait avoir lieu dès qu'un modèle d'avenant aux statuts demandé par la FFPS au ministère nous sera parvenu.

- Depuis le 1^{er} Janvier 2016, la FFPSC n'a plus le droit d'organiser des championnats nationaux officiels. (plus d'agrément ministériel)

- L'assurance FFPSC couvre les bénévoles, licenciés, clubs, CD, CR, en responsabilité civile. (attestation téléchargeable sur le site dans la rubrique «formulaires-administratif»)

- En aucun cas nous ne pouvons demander la carte de pêche à un pêcheur ; s'il n'en possède pas cela n'engage que lui en cas de contrôle par un garde, fonctionnaire de police ou autre personne habilitée.

4°) Licences :

- Les licences 2015 ont été imprimées par le CR et nous n'avons eu aucun problème.

- Pour 2016 les tarifs ont changé suite à la demande du ministre des sports qui ne veut qu'une structure pêche et un tarif identique pour tous et deux catégories (- de 18 ans et + de 18 ans)

- Après discussions entre les commissions il a été décidé d'un tarif unique à 42.00 € pour les + de 18 ans et 15.00 € pour les - de 18 ans)

- En ce qui concerne la commission eau douce il y aura un déficit sur les licences suite à la suppression des doubles licences (corpo, carpes, carnassiers) ce qui a amené à une cotisation de 5.00 € pour les pêcheurs de concours ou championnats mais simplement pour les seniors et vétérans.

IV - Organisations nationales 2016

1°) **3^{ème} division vétérans H (Bourgogne - Franche Comté) : 21 et 22 mai**

Suite au nouveau redécoupage, la Bourgogne organisatrice en 2015 doit à nouveau organiser ce championnat cette année. C'est le CD 71 qui en prendra la charge

Nombre de participants (à confirmer) : 21 (ou 24) ?

Nombre de montants du championnat de Bourgogne 2016 en 3^{ème} division H : 11

Lieu : **CHAMPFORGEUIL (71)** Etang de la Gaule Chalonnaise

Amorce : 10 litres

Esches : 1 litre dont $\frac{1}{4}$ fouillis

Pêche mixte 3 secteurs de 7 (ou 8)

2°) **2^{ème} division vétérans GHI: 24,25 et 26 juin - VILLENEUVE SUR YONNE (89)**

Organisé par le CD 89 en étang.

Amorce : 12 litres

Esches : 1 litre dont $\frac{1}{2}$ fouillis

Pêche mixte (36 pêcheurs répartis en 3 groupes de 12)

3°) **3^{ème} division H pêche mixte : 16 et 17 juillet - NEVERS - GIMOUILLE (58) (Auvergne, Bourgogne Limousin)**

Organisé par le CD 58, bassin de la Jonction à Nevers et Gimouille.

Amorce : 12 litres

Esches : 1 litre dont $\frac{1}{2}$ fouillis

(39 ? pêcheurs répartis en 3 groupes de 13 - 10 montants en 2^{ème} division)

12 montants CR 2015 + 8 maintenus 2015 pour la Bourgogne

4°) **1^{ère} division pêche mixte : 30 septembre, 1 et 2 octobre - MONTCEAU (71)**

Organisé par le CD 71 à Montceau les Mines dans l'étang du Plessis. (45 pêcheurs répartis en 3 groupes de 15)

Amorce : 20 litres

Esches : 2 litres dont $\frac{1}{2}$ fouillis.

4°) **Eliminatoire Carpe au Coup H : 30 avril et 1^{er} mai COLOMBIER EN BRIONNAIS (71)** Organisé par le CD 71 au carpodrome de Colombier en Brionnais.

Possibilité de pêcher aussi le 5 mai (jeudi de l'ascension) si le nombre d'inscrits est supérieur à 40. Cette épreuve est qualificative pour le championnat national (nouvellement créé en 2016) 2^{ème} division DFH des 21 et 22 mai à SOCOURT (88) mais aussi pour la finale de la Coupe de France qui aura lieu les 15 et 16 octobre à Riel les Eaux (21).

Inscriptions (25€) jusqu'au 15 mars à l'aide du formulaire à venir auprès de Gérard CARRE, Christian SARRE.

5°) **3^{ème} division plombée V : 27 et 28 mai - SAINT JEAN DE LOSNE (21)**

Organisé par le CD 21 en Saône - 21 pêcheurs en ligne

Amorce : 12 litres

Esches : 2 litres dont $\frac{1}{2}$ fouillis.

V - Organisation des épreuves régionales 2016

1°) Vétérans : 2 et 3 avril - CHAMPFORGEUIL (71)

Organisé par le CD71 en étang.

Amorce : 10 litres

Esches : 1 litre sans fouillis

Pêche mixte 3 secteurs - 11 montants en 3^{ème} division 2016 (à confirmer)

Inscriptions jusqu'au 15 mars auprès de Gérard CARRE, Christian SARRE.

2°) Clubs : 15 mai - TONNERRE (89)

Organisé par le CD 89 en canal.

Amorce : 10 litres

Esches : 1 litre dont 1/4 fouillis

Inscriptions : jusqu'au 15 avril auprès de Gérard CARRE, Christian LELOUP.

3°) Moulinet : 13 et 14 août - SAINT JEAN DE LOSNE (21)

Organisé par le CD 21 en Saône

Amorce : 17 litres

Esches : 2 litres dont $\frac{1}{2}$ fouillis

30 participants (en ligne) dont 3 maintenus.

4°) Pêche Mixte : 10 et 11 septembre - DECIZE (58)

Organisé par le CD 58 - Bassin (1^{ère} et 3^{ème} manche) et Canal (2^{ème} manche)

Amorce : 12 litres

Esches : 1 litre dont $\frac{1}{2}$ fouillis

36 participants (en ligne) dont 4 maintenus.

5°) Plombée : 24 et 25 septembre - SAINT JEAN DE LOSNE (21)

Organisé par le CD 21 en Saône

Amorce : 12 litres

Esches : 2 litres dont $\frac{1}{2}$ fouillis.

Inscriptions jusqu'au 15 août auprès de Gérard CARRE, Jérôme RAVELET.

6°) Carpe au coup : 28 août à PARAY LE MONIAL (71)

Organisé par le CD71 dans l'étang des Moines.

Inscriptions jusqu'au 1^{er} août auprès de Gérard CARRE, Christian SARRE.

7°) Bourgogne Jeunes : samedi 25 juin BAUDRIERES (71)

Organisé par le CD 71 en Étang

Amorce : 8 litres Esches : 0,5 litre sans fouillis.

Inscriptions jusqu'au 15 juin auprès de Gérard CARRE, Michel JACQUINOT.

8°) Bourgogne Corpo : 8 mai - CHAMPFORGEUIL (71)

Organisé par Nordéon - Etang de la Gaule Chalonnaise

Individuel (matin) par équipe (après-midi)

VI - Rappel :

1. Championnat de France des Clubs :

Il est passé à 60 équipes avec 10 maintenus depuis 2015.

Qualification au nombre de participants (4 participants pour la Bourgogne en 2015).

2 équipes possibles par club, mais seule une pourra participer à la finale.

Les clubs qualifiés doivent donner un engagement de 25 euros.

2. Nouveau règlement :

Il a été diffusé en 2015 (fascicule) et il est consultable sur le site. Les mises à jour devraient intervenir prochainement.

3. Arbitrage :

La formation des arbitres programmée en début de saison 2015 au niveau du CR n'a pu avoir lieu. En fonction des besoins, un examen d'arbitre peut être organisé au niveau des CD en faisant la demande auprès de Jean-Pierre MISSERI. (En particulier pour le CD21 qui ne possède plus d'arbitre cette année.)

4. Comptes-rendus des AG avec rapports moraux et bilans financiers :

Les CD ayant effectué leurs AG transmettront (par mail) au président du CR avec copie au secrétaire les comptes-rendus pour archivage et envoi à la fédération. Il en sera de même pour les résultats des championnats.

VII - Inscriptions aux épreuves nationales 2016 :

Toutes les inscriptions aux Championnats et Coupes devront transiter par le CR, aucune inscription faite directement au responsable national ne sera acceptée.

(Dates communiquées lors de l'AG FFPSC de février)

Dates limite auprès du responsable (donc minimum 15 jours avant au CR)

Clubs : 15 mai (engagement 25.00 € + 25.00 € pour la finale)

Jeunes : 30 avril (gratuit)

Coupe Féminines : 31 mars (engagement 10.00 €)

Coupe de France Carpes : 31 mars (engagement 25.00 € dont 15.00 € pour la FFPSC)

Coupe de France Vétérans : 30 jours avant l'épreuve (engagement 10.00€)

Epreuves Corpo : 31 juillet (engagements 10.00 € individuel et 25.00 € clubs)

Plombée : 30 avril (engagements 10.00€ individuel et 25.00 € équipe)

Coupe de France : 31 juillet (engagement 7.00 €)

Les formulaires seront téléchargeables sur le site après la mise à jour.

VIII - Questions diverses :

1. Cotisation des CD au CR

Le tarif reste le même que l'an dernier 50 € par CD.

2. Site du CR : (cr-peche-bourgogne.jimdo.com)

Vous pouvez transmettre à Denis PIRAT (dpirat@gmail.com) qui effectue la maintenance du site tout type d'infos concernant le CR (comptes rendus d'AG, calendrier, résultats, programmes, photos...) pour diffusion sur le site.

3. Vœu du CD 58 à transmettre à la FFPS :

Suppression du vers de vase pour les championnats plombée (à la fois pour l'amorçage mais aussi en tant qu'esche destinée à l'hameçon)

4. Remerciements.

Le comité Directeur remercie chaleureusement Frédéric LINARD pour ses 4 années passées à la tête du CR Bourgogne ainsi que l'AAPPMA d'Autun qui nous accueille gracieusement dans ses locaux.

La séance est levée à 12 h 15

Le Président

Le Secrétaire

Gérard CARRE

Christian SARRE